

Rapport annuel
du conseil d'établissement
 2025-2006

 École de l'Envolée

Message de la présidence du conseil d'établissement

Chers parents, membres de l'équipe-école et membres de la direction,

Quelle belle année nos enfants ont-ils vécue en fréquentant cette magnifique école. En tant que parents, nous avons soutenu des projets stimulants qui ont enrichi le parcours de nos enfants, que ce soit par notre présence aux activités ou par notre participation aux différentes levées de fonds organisées par les membres de l'équipe-école. Sans cette implication, toutes les activités mises sur le parcours scolaire de nos enfants n'auraient pu voir le jour!

Bien que la contribution des parents soit primordiale pour bâtir un milieu aussi vivant que celui de l'Envolée, les membres de l'équipe-école et de la direction en sont les artisans. Pensons aux nombreuses activités proposées : salon du livre, vente de chandails à l'effigie de l'école, spectacle de Talent, carnaval d'hiver, ligue d'improvisation L.I.D.É.E., etc. Sans vous, rien de tout ceci n'aurait lieu.

Je vous remercie donc particulièrement pour cette année riche en projets et en apprentissages! Vous avez à cœur la réussite et l'engagement de tous les élèves, et ce, peu importe les défis mis sur leur route. Votre dévouement exceptionnel vous amène à faire beaucoup avec peu de moyens. La superbe équipe-école et direction de l'Envolée est, sans contredit, sa plus grande force. Grâce à vous, notre école revêt ses plus belles couleurs et est l'ancrage de tout un quartier.

Profitez tous de cet été pour vous ressourcer. Nous nous retrouverons bientôt pour une nouvelle année scolaire qui sera, espérons-le, tout aussi rafraîchissante.

Catherine Dionne

Présidente du Conseil d'établissement de l'école de l'Envolée (2025-2026)

1. Présentation du conseil d'établissement	4
1.1 Listes des membres du conseil d'établissement	4
2. Bilan des activités du conseil d'établissement	4
2.1 Calendrier des séances du conseil d'établissement.....	4
2.2 Activités réalisées et décisions prises.....	5
2.3 Résultats obtenus.....	16
Annexe 1 : Fonctions et pouvoirs reliés aux frais facturés aux parents (LIP, art. 3, 7, 77.1 et 75.0.1).....	17
Annexe 2 : Reddition de comptes pour les directions d'écoles primaires et secondaires	18
Annexe 3 : Reddition de comptes pour les directions d'écoles primaires et secondaires.....	19
Annexe 10 : Formation à l'intention des membres des conseils d'établissement	20
Annexe 11 : Soutien financier accordé aux parents en 2025-2026	21

1. Présentation du conseil d'établissement

1.1. Liste des membres du conseil d'établissement

Nom et prénom	Titre (ex. : parent, personnel scolaire, etc.)	Fonction au conseil (ex : membre, président, etc.)	
Dionne Catherine	Parent	Présidente	
Desrosiers Julie	Parent	Vice-présidente	
Cantin Josiane	Parent	Membre	
Wilhelmy Sarah	Parent	Membre	
Pedrotti Sébastien	Parent	Membre	
Bordeleau Marc	Parent	Membre	
Chaumont Martine	Enseignant	Membre	
Légaré Mélissa	Enseignant	Membre	
Mailloux-Durand Sophie	Enseignant	Membre	
Labonté Isabelle	Personnel professionnel non-enseignant	Membre	
Thibodeau Marie-Josée	Personnel de soutien	Membre	
Roy Hélène	Personnel de service de garde	Membre	
Lecault Stéphanie	Parent	Substitut	
Dufresne Caroline	Enseignant	Substitut	
Maltais Nathalie	Enseignant	Substitut	
Groulx Isabelle	Enseignant	Substitut	
Pinard France	Personnel de soutien	Substitut	
Séguin Marie-Hélène	Personnel professionnel non-enseignant	Substitut	

2. Bilan des activités du conseil d'établissement

2.1. Calendrier des séances du conseil d'établissement

Date	Type de séance (préciser : ordinaire, extraordinaire, etc.)	
2025-09-10	Assemblée générale de parents	
2025-10-29	Ordinaire	
2025-12-10	Ordinaire	
2026-01-29	Ordinaire	
2026-03-26	Ordinaire	
2026-06-10	Ordinaire	

2.2. Activités réalisées et décisions prises

Sujets traités	Dates	Actions réalisées (ex. : adopté, approuvé, actualisation, etc.)	Commentaires (précision, collaborateurs, consultation effectuée, ne s'applique pas, etc.)
POUVOIRS GÉNÉRAUX ¹			
Adoption du projet éducatif		Si autre décision :	2026-03-26 = présentation de la reddition de compte
Adoption du plan de lutte contre l'intimidation et la violence	2026-06-10	Adoption Si autre décision :	☐ Pour 2026-2027
		Si autre décision :	
		Si autre décision :	
Approbation des règles de conduite et des mesures de sécurité (ou règles de fonctionnement pour les centres)	2026-06-10	Approbation Si autre décision :	☐ Pour 2026-2027
Approbation des contributions financières facturées aux parents pour les documents dans lesquels l'utilisateur écrit, dessine ou découpe l'année scolaire EN COURS (voir la note ci-bas)	2025-06-05	Approbation Si autre décision :	☐ Pour 2025-2026 ** Voir l'Annexe 1 pour les documents à joindre au présent rapport
Établissement des principes d'encadrement du coût des documents dans lesquels l'élève écrit, dessine ou découpe et des contributions financières pouvant être assumées par les parents pour l'année scolaire EN COURS (voir la note ci-bas)	2025-01-28	Autre décision Si autre décision : Établir	☐ Pour 2025-2026 ** Voir l'Annexe 1 pour les documents à joindre au présent rapport

***Note :** Pour répondre aux nouvelles responsabilités (art.8 du Règlement), il importe de faire référence, à même le Rapport annuel du CÉ, à toutes les décisions prises au regard des frais facturés aux parents pour l'année scolaire EN COURS (ne pas oublier d'inclure les décisions prises au printemps PRÉCÉDENT).

¹ D'autres pouvoirs sont également indiqués dans la LIP et le conseil d'établissement pourrait le mentionner dans la colonne des actions réalisées.

Sujets traités	Dates	Actions réalisées (ex. : adopté, approuvé, actualisation, etc.)	Commentaires (précision, collaborateurs, consultation effectuée, ne s'applique pas, etc.)
POUVOIRS GÉNÉRAUX (SUITE)			
Approbation de la liste du matériel d'usage personnel pour l'année scolaire EN COURS (voir la note ci-bas)	2025-06-05	Approbation Si autre décision :	☐ Pour 2025-2026 ** Voir l' Annexe 1 pour les documents à joindre au présent rapport
Adoption des règles de fonctionnement du service de garde	2026-03-26	Adoption Si autre décision :	☐ Pour 2026-2027 Information suite à l'indexation des tarifs 2026-06-10 Information 2025-10-29 suite à l'indexation des tarifs pour 25-26
Avis auprès de la direction d'établissement (pouvoir d'initiative) ou du centre de services scolaire		Si autre décision :	Ne s'applique pas
Formation de comités (ex. : sous-comité sur un sujet en particulier)		Si autre décision :	Ne s'applique pas
Consultation sur la modification ou la révocation de l'acte d'établissement		Si autre décision :	Ne s'applique pas
Consultation sur les critères de sélection de la direction	2025-12-10	Approbation Si autre décision :	☐ Pour 2026-2027
Information aux parents et à la communauté des services éducatifs offerts et de leur qualité		Si autre décision :	Ne s'applique pas
Transmission de documents à l'intention des parents		Si autre décision :	Ne s'applique pas

***Note :** Pour répondre aux nouvelles responsabilités (art.8 du Règlement), il importe de faire référence, à même le Rapport annuel du CÉ, à toutes les décisions prises au regard des frais facturés aux parents pour l'année scolaire EN COURS (ne pas oublier d'inclure les décisions prises au printemps PRÉCÉDENT).

Sujets traités	Dates	Actions réalisées (ex. : adopté, approuvé, actualisation, etc.)	Commentaires (précision, collaborateurs, consultation effectuée, ne s'applique pas, etc.)
POUVOIRS LIÉS AUX SERVICES ÉDUCATIFS			
Approbation des modalités d'application du régime pédagogique		Si autre décision :	Ne s'applique pas
Consultation sur le choix des manuels scolaires et du matériel didactique pour l'année scolaire EN COURS (voir la note ci-bas)	2025-06-05	Autre décision Si autre décision : Avis favorable	☒ Pour 2025-2026
Consultation sur les modalités de communication ayant pour but de renseigner les parents sur le cheminement scolaire de leur enfant		Si autre décision :	Ne s'applique pas
Approbation de l'orientation générale en vue de l'enrichissement ou de l'adaptation des objectifs et des contenus des programmes d'études		Si autre décision :	Ne s'applique pas
Approbation des conditions et modalités de l'intégration des activités ou contenus prescrits par le ministre (ex: éducation à la sexualité)	2025-12-10	Si autre décision :	Planification des COPS
Approbation du temps alloué à chaque matière (Grilles-matières)	2026-03-26	Si autre décision :	Pour 2026-2027
		Si autre décision :	
		Si autre décision :	
		Si autre décision :	

***Note :** Pour répondre aux nouvelles responsabilités (art.8 du Règlement), il importe de faire référence, à même le Rapport annuel du CÉ, à toutes les décisions prises au regard des frais facturés aux parents pour l'année scolaire EN COURS (ne pas oublier d'inclure les décisions prises au printemps PRÉCÉDENT).

Sujets traités	Dates	Actions réalisées (ex. : adopté, approuvé, actualisation, etc.)	Commentaires (précision, collaborateurs, consultation effectuée, ne s'applique pas, etc.)
POUVOIRS LIÉS AUX SERVICES ÉDUCATIFS			
Approbation des activités éducatives nécessitant un changement (hors-horaire ou hors-école) pour l'année scolaire EN COURS (voir la note ci-bas)	2025-10-29	Approbation Si autre décision :	☒ Aucun frais aux parents pour les activités éducatives, sportives et culturelles 25-26 ** Voir l'Annexe 1 pour les documents à joindre au présent rapport
	2025-10-29	Approbation Si autre décision :	☒ Approbation des sorties à distance de marche pour 25-26
	2025-12-10	Approbation Si autre décision :	☒ Aucun frais aux parents pour les activités éducatives, sportives et culturelles 25-26
	2026-01-29	Approbation Si autre décision :	☒ Aucun frais aux parents pour les activités éducatives, sportives et culturelles 25-26
	2026-03-26	Approbation Si autre décision :	☒ Aucun frais aux parents pour les activités éducatives, sportives et culturelles 25-26
	2026-06-10	Approbation Si autre décision :	☒ Pour la sortie à Ottawa en 6e année avec le coût facturé aux parents
		Si autre décision :	
		Si autre décision :	
		Si autre décision :	
		Si autre décision :	

Sujets traités	Dates	Actions réalisées (ex. : adopté, approuvé, actualisation, etc.)	Commentaires (précision, collaborateurs, consultation effectuée, ne s'applique pas, etc.)
POUVOIRS LIÉS AUX SERVICES ÉDUCATIFS			
Approbation de la mise en œuvre des programmes de services complémentaires et particuliers (ou d'éducation populaire pour les centres) pour l'année scolaire EN COURS (voir la note ci-bas)		Si autre décision :	Ne s'applique pas
		Si autre décision :	
		Si autre décision :	
Consultation des parents		Si autre décision :	Ne s'applique pas
Consultation obligatoire des élèves ou d'un groupe d'élèves	2026-01-29	Information Si autre décision :	2026-01-29 = Présentation du sujet de consultation 2026-03-26 = Présentation des résultats

***Note :** Pour répondre aux nouvelles responsabilités (art.8 du Règlement), il importe de faire référence, à même le Rapport annuel du CÉ, à toutes les décisions prises au regard des frais facturés aux parents pour l'année scolaire EN COURS (ne pas oublier d'inclure les décisions prises au printemps PRÉCÉDENT).

Sujets traités	Dates	Actions réalisées (ex. : adopté, approuvé, actualisation, etc.)	Commentaires (précision, collaborateurs, consultation effectuée, ne s'applique pas, etc.)
----------------	-------	--	--

POUVOIRS LIÉS AUX SERVICES EXTRASCOLAIRES

Organisation de services extrascolaires (ex. : activités parascolaires)	2025-10-29	Approbation Si autre décision :	☐ Parascolaire Chorale - 2025-2026
	2025-10-29	Information Si autre décision :	☐ Information de la programmation des sorties sdg
	2025-10-29		Coûts des sorties sdg
		Si autre décision :	
		Si autre décision :	
		Si autre décision :	
		Si autre décision :	
		Si autre décision :	

Sujets traités	Dates	Actions réalisées (ex. : adopté, approuvé, actualisation, etc.)	Commentaires (précision, collaborateurs, consultation effectuée, ne s'applique pas, etc.)
----------------	-------	--	--

POUVOIRS LIÉS AUX SERVICES EXTRASCOLAIRES

Conclusion de contrats avec une personne ou un organisme	2025-10-29	Autre décision Si autre décision : Autorisation	☒ Projet de résolution : Autorisation générale pour les contrats de fourniture de biens ou de services
		Si autre décision :	
		Si autre décision :	
		Si autre décision :	
		Si autre décision :	
		Si autre décision :	
		Si autre décision :	
		Si autre décision :	

Sujets traités	Dates	Actions réalisées (ex. : adopté, approuvé, actualisation, etc.)	Commentaires (précision, collaborateurs, consultation effectuée, ne s'applique pas, etc.)
----------------	-------	--	--

POUVOIRS LIÉS AUX RESSOURCES FINANCIÈRES ET MATÉRIELLES

Approbation concernant l'utilisation des locaux et immeubles mis à la disposition de l'établissement	2025-10-29	Approbation Si autre décision :	☐ Location de salles
		Si autre décision :	
		Si autre décision :	
		Si autre décision :	
		Si autre décision :	
		Si autre décision :	
		Si autre décision :	
		Si autre décision :	
Sollicitation ou réception de sommes d'argent (Fonds à destination spéciale)	2025-10-29	Approbation Si autre décision :	☐ Dépenses : fête de la rentrée, achat de chandelles d'improvisation et achats de chandelles d'éducation physique. Campagne de financement : Super Recycleurs 2 fois dans l'année, vente de kangourous et marché de Noël
	2025-12-10	Information Si autre décision :	☐ État des fonds spéciaux
	2026-01-29	Approbation Si autre décision :	☐ Campagne de financement : orthograph-o-thon

Sujets traités	Dates	Actions réalisées (ex. : adopté, approuvé, actualisation, etc.)	Commentaires (précision, collaborateurs, consultation effectuée, ne s'applique pas, etc.)
	2026-03-26	Approbation Si autre décision :	☐ Campagne de financement : Colle à moi et boutique de vêtements
	2026-06-10	Approbation Si autre décision :	☐ Dépenses des médailles, de la fête des finissants et de la fête de fin d'année Information sur le bilan des fonds spéciaux
		Si autre décision :	
Adoption du budget annuel de l'établissement	2026-06-10	Adoption Si autre décision :	☐ Budget initial 26-27 Règles de transférabilité pour 26-27
	2025-12-10	Adoption Si autre décision :	☐ Suivi budget révisé
	2025-12-10	Adoption Si autre décision :	☐ Mesures dédiées et protégées

Sujets traités	Dates	Actions réalisées (ex. : adopté, approuvé, actualisation, etc.)	Commentaires (précision, collaborateurs, consultation effectuée, ne s'applique pas, etc.)
AUTRES ACTIVITÉS RÉALISÉES (EX. : CONSULTATIONS, INFORMATIONS, PROJETS SPÉCIAUX, ETC.)²			
Règles de régie interne du conseil d'établissement	2025-10-29	Approbation Si autre décision :	25-26
Photos scolaires	2025-12-10	Approbation Si autre décision :	Approbation de la compagnie pour 26-27
Mesures visant à favoriser l'accès de chaque élève à tout service, toute activité ou tout matériel pour lequel une contribution financière	2026-01-29	Approbation Si autre décision :	25-26
Budget de fonctionnement du conseil d'établissement	Plusieurs dates	Si autre décision :	2025-10-29 = approbation 2026-03-26 = approbation 2026-06-10 = information
Consultation calendrier scolaire 2026-2027, secteur jeunes	2025-12-10	Consultation Si autre décision :	Consultation CSSMI
Journée "Porte ton pyj" pour Enfant Soleil	2026-01-29	Approbation Si autre décision :	Projet approuvé
Programme d'activités du service de garde	2026-03-26	Autre décision Si autre décision : Avis favorable	Pour 26-27
Pige Substituts	2025-10-29	Approbation Si autre décision :	Procédure selon les règles de régie interne
Calendrier des réunions	2025-10-29	Approbation Si autre décision :	Pour 25-26
Consultation CSSMI : Cadre d'organisation scolaire 2026-2029	2025-10-29	Consultation Si autre décision :	Consultation CSSMI

² Les autres activités réalisées par le CÉ peuvent concerner autant les pouvoirs généraux, les pouvoirs liés aux services éducatifs, les pouvoirs liés aux services extrascolaires et les pouvoirs liés aux ressources financières et matérielles. (ex. : consultation sur le cadre d'organisation scolaire, consultation pour l'imposition d'un uniforme, consultation sur le calendrier scolaire, approbation du cadre d'organisation des dîneurs, etc.).

Sujets traités	Dates	Actions réalisées (ex. : adopté, approuvé, actualisation, etc.)	Commentaires (précision, collaborateurs, consultation effectuée, ne s'applique pas, etc.)
AUTRES ACTIVITÉS RÉALISÉES (EX. : CONSULTATIONS, INFORMATIONS, PROJETS SPÉCIAUX, ETC.)²			
Consultation CSSMI : OS-01	2025-10-29	Consultation Si autre décision :	☐
Partenariat avec la papeterie Blainville	2025-10-29	Approbation Si autre décision :	☐ Pour 26-27
Suivi budget service de garde 2024-2025	2025-12-10	Information Si autre décision :	☐ Suivi du budget 25-26
Planification des contenus obligatoires pour le développement des compétences personnelles et sociales	2026-03-26	Approbation Si autre décision :	☐ Pour 25-26
Bénévoles = participation à la semaine de l'engagement parental 2026	2026-03-26	Approbation Si autre décision :	☐ Projet de la Fédération des comités de parents du Québec
Protocole-école en situation d'urgence	2026-06-10	Approbation Si autre décision :	☐ Pour 25-26 et 26-27
		Si autre décision :	
		Si autre décision :	
		Si autre décision :	
		Si autre décision :	

² Les autres activités réalisées par le CÉ peuvent concerner autant les pouvoirs généraux, les pouvoirs liés aux services éducatifs, les pouvoirs liés aux services extrascolaires et les pouvoirs liés aux ressources financières et matérielles. (ex. : consultation sur le cadre d'organisation scolaire, consultation pour l'imposition d'un uniforme, consultation sur le calendrier scolaire, approbation du cadre d'organisation des dîners, etc.).

2.3. Résultats obtenus

Annexe 1

Écoles primaires et secondaires

Fonctions et pouvoirs reliés aux frais facturés aux parents (LIP, art. 3, 7, 77.1 et 75.0.1)

Documents de l'année scolaire **EN COURS** *

Veillez joindre au présent rapport, en un seul fichier PDF (fusionné ou numérisé), les documents suivants :

- ✓ Principes d'encadrement du coût des documents dans lesquels l'élève écrit, dessine ou découpe et des contributions financières pouvant être assumées par les parents;
- ✓ Listes des effets généraux payables à l'école incluant le coût des documents dans lesquels l'élève écrit, dessine ou découpe pour chacun des niveaux et projets pédagogiques particuliers (possibilité de fournir les états de compte GPI par niveau);
- ✓ Listes du matériel d'usage personnel (crayons, papiers et autres objets de même nature) pour chacun des niveaux;
- ✓ Listes des frais facturés aux parents pour les services éducatifs dispensés dans le cadre de projets pédagogiques particuliers;
- ✓ Liste des frais facturés aux parents (ou tableau de suivi annuel) pour des activités et des sorties scolaires, incluant les voyages;
- ✓ Liste des frais facturés aux parents pour la surveillance du midi, selon le type de fréquentation, si applicable.

***Note :** Pour répondre aux nouvelles responsabilités (art.8 du Règlement), il importe de faire référence, à même le Rapport annuel du CÉ, à toutes les décisions prises au regard des frais facturés aux parents pour l'année scolaire EN COURS (ne pas oublier d'inclure les décisions prises au printemps PRÉCÉDENT pour les sujets énumérés ci-haut).

Annexe 2

Écoles primaires et secondaires

Reddition de comptes pour les directions (Frais facturés aux parents)

Identification de l'établissement : École de l'Envolée

Direction d'école : Julie Arvais

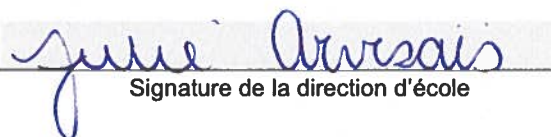
Période : Année scolaire 2025-2026

1. Je me suis assuré(e) que tout le matériel scolaire (les fournitures scolaires, le matériel d'organisation personnelle, les articles relevant de la tenue vestimentaire ainsi que les documents dans lesquels l'élève écrit, dessine ou découpe) demandé aux parents, se retrouve sur les listes proposées par les enseignants à partir du catalogue CSSMI et approuvées par le conseil d'établissement (CÉ).
2. Je me suis assuré(e) que tous les coûts des cahiers d'exercices demandés aux parents ont été approuvés par le CÉ.
3. Je me suis assuré(e) que toutes les contributions financières facturées aux parents, et ce, peu importe le montant (pour des services dispensés dans le cadre d'un projet pédagogique particulier, pour des activités et sorties scolaires, pour du matériel et pour la surveillance du dîner) ont été approuvées par le CÉ.
4. Je me suis assuré(e) que toutes les contributions financières facturées aux parents ne dépassent pas le coût réel engagé par l'école et qu'elles ne servent pas à couvrir des coûts ou des dépenses déjà financés autrement selon les règles budgétaires.
5. Je me suis assuré(e) d'appliquer les mesures visant à favoriser l'accès de chaque élève à tout service, activité ou matériel pour lequel une contribution financière est demandée ou facturée aux parents.
6. Je me suis assuré(e) que tous les enseignants connaissent et respectent les trois encadrements concernant les frais facturés aux usagers : la *Loi sur l'instruction publique*, le *Règlement relatif à la gratuité du matériel didactique et à certaines contributions financières pouvant être exigées* et la *Politique relative aux contributions qui peuvent être assumées par les parents* (SEJ-08).

Par conséquent, je, soussigné(e) **déclare que mon établissement s'est conformé** à la *Loi sur l'instruction publique*, au *Règlement relatif à la gratuité du matériel didactique et à certaines contributions financières pouvant être exigées* et à la *Politique relative aux contributions qui peuvent être assumées par les parents* (SEJ-08).

2025-06-04

Date



Signature de la direction d'école

Je, soussigné(e) **déclare que mon établissement ne s'est pas conformé** à la *Loi sur l'instruction publique*, au *Règlement relatif à la gratuité du matériel didactique et à la Politique relative aux contributions qui peuvent être assumées par les parents* (SEJ-08) pour l'un ou les éléments listés ci-dessous :

(Au besoin, joindre un document au courriel)

Date

Signature de la direction d'école

Annexe 3

Écoles primaires et secondaires

Reddition de comptes pour les directions

Questions et documents qui peuvent être utiles à la reddition de comptes de l'annexe 2 et qui feront l'objet du mandat de conformité en vérification interne pour les écoles ciblées annuellement.

Questions à se poser :

- Quand (fréquence) et comment (ex. : courriel, assemblée générale) les enseignants ont-ils été informés des trois encadrements³ concernant les frais facturés aux parents?
- Quand (fréquence) et comment (ex. : courriel, assemblée générale) les enseignants ont-ils été informés des règles internes du CSSMI applicables aux frais facturés aux parents (ex. : pratique de gestion SEJ-24, etc.)?
- Quels outils et documents d'information ont été diffusés aux enseignants pour faciliter leurs choix et encadrer leurs calculs des frais facturés aux parents?
- Comment vous assurez-vous que les enseignants n'ont pas fait de demande(s) additionnelle(s) de matériel aux parents sans avoir préalablement obtenu l'approbation du conseil d'établissement (CÉ)?
- Avez-vous été informé par les enseignants des demandes additionnelles faites aux parents pour du matériel, autre que le renouvellement du matériel prévu sur les listes du début de l'année? Le CÉ en a-t-il été informé? Des documents ont-ils été transmis aux parents à cet égard?
- Comment avez-vous fixé le montant des contributions financières facturées aux parents?
- Quelles mesures ont été mises en place pour favoriser l'accès de chaque élève à tout service, activité ou matériel pour lequel une contribution financière est facturée aux parents?
- Combien de familles ont bénéficié de mesures favorisant l'accès de chaque élève à tout service, activité ou matériel pour lequel une contribution financière est facturée aux parents?

Documents justifiant les frais facturés aux parents :

- Listes transmises aux parents (liste de fournitures scolaires, liste du matériel d'organisation personnelle, liste des effets généraux payés à l'école, etc.);
- Procès-verbaux du CÉ (avec pièces jointes) relatifs à l'approbation des différents frais facturés aux parents;
- Lettre aux parents pour tout ajout de matériel en cours d'année, autre que le renouvellement du matériel prévu sur les listes du début de l'année;
- Lettre aux parents pour tout ajout de contribution financière (pour des services dispensés dans le cadre d'un projet pédagogique particulier, pour des activités et sorties scolaires et pour la surveillance du dîner) en cours d'année, autre que celles prévues sur les listes du début de l'année;
- Fichier Excel ou feuille de calculs des frais facturés aux parents, nets de la ristourne de taxes;
- Factures des fournisseurs justifiant les frais facturés aux parents;
- Formulaire de planification des activités, sorties et voyages scolaires;
- Formulaire de réquisition d'impression de cahier maison (bon de commande et facture);
- Fichier Excel de suivi des frais pour les photocopies;
- S'il y a lieu, ententes de paiements signées par les parents.

³ Les trois encadrements traitant des frais facturés aux parents sont :

1. *Loi sur l'instruction publique;*
2. *Règlement relatif à la gratuité du matériel didactique et à certaines contributions financières pouvant être exigées;*
3. *Politique relative aux contributions qui peuvent être assumées par les parents (SEJ-08).*

Annexe 10

Formation à l'intention des membres des conseils d'établissement (LIP, art. 53, 102, 459.5)

- Concernant la formation à l'intention des membres des conseils d'établissement élaborée par le ministre conformément au deuxième alinéa de l'article 459.5. Cette formation est disponible à l'adresse : <https://www.quebec.ca/education/prescolaire-primaire-et-secondaire/gouvernance-scolaire/conseil-etablissement/formation-obligatoire>
- Pour cette deuxième année, chaque CÉ doit s'assurer que les nouveaux membres suivent la formation obligatoire tel qu'indiqué au nouveau paragraphe introduit le 8 février 2021 à l'article 53 de la *Loi sur l'instruction publique* et qui se lit comme suit :

Les membres du conseil d'établissement [...]. Ils doivent, dans les plus brefs délais suivant leur entrée en fonction pour un premier mandat, suivre la formation à l'intention des membres des conseils d'établissement élaborée par le ministre conformément au deuxième alinéa de l'article 459.5.

- C'est donc en documentant le visionnement obligatoire que le CÉ est en mesure d'en répondre.

En oct. 2026 , les nouveaux membres du CÉ ont-ils été invités à visionner, par eux-mêmes, les capsules obligatoires inscrites ci-après dans le tableau : Oui

Autre information en lien avec la formation obligatoire des nouveaux membres des CÉ (à remplir si requis) :

Les anciens membres du CÉ ont-ils suivis la formation avec les nouveaux membres dans le cadre des séances du conseil d'établissement, tel que recommandé par les membres du comité de gouvernance et d'éthique pour favoriser les échanges et la cohésion du CÉ autour de la Loi : Non ☒

Capsules obligatoires	Date de visionnement en CÉ (AAAA-MM-JJ)	Commentaires / Précisions (facultatif)
Capsule 1 - Introduction		
Capsule 2 - Information sur la nouvelle gouvernance scolaire		
Capsule 3 - Conseil d'établissement en bref : composition, formation et rôle		
Capsule 4 - Rôles et responsabilités		
Capsule 5 - Fonctionnement du conseil		
Capsule 6 - Fonctions et pouvoirs		
Capsule 7 - Verbes utilisés et distinction		

Les membres absents du CÉ lors du visionnement des capsules ont-ils été invités à les visionner par eux-mêmes : Oui

Formation à l'intention des membres des conseils d'établissement (suite) (LIP, art. 53, 102, 459.5)

Questions en lien avec les fiches thématiques et le cahier du membre :



Questions	Oui	Non	Commentaires / Précisions (facultatif)
Les fiches thématiques ont été utilisées lors des CÉ	☐	☒	
Sinon, les membres ont été invités à consulter les fiches thématiques	☒	☐	
Les membres ont été invités à consulter le cahier du membre et de la direction	☒	☐	

Autre information en lien avec la formation obligatoire des membres des CÉ (à remplir si requis) :

Lors de chaque rencontre, un point "Formation obligatoire pour les membres du conseil d'établissement" est à l'ordre du jour et les membres sont invités à poser leurs questions.

Annexe 11

Soutien financier accordé aux parents en 2025-2026

Veuillez compléter le document suivant : [Reliquat](#)